

## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

|  |
|--|
| <b>HELHa Gilly</b> Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY<br>Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : <a href="mailto:sante-gilly@helha.be">sante-gilly@helha.be</a>                                       |
| <b>HELHa Jolimont</b> Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL<br>Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : <a href="mailto:sante-jolimont@helha.be">sante-jolimont@helha.be</a>    |
| <b>HELHa Mouscron</b> Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON<br>Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>         |
| <b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI<br>Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a> |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 105 Relation de soins                                   |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code  | PAIR1B05  | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code   | XABI1050  |                 |             |
| Bloc   | 1B  | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS   | 6 C   | Volume horaire  | 78 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p><b>HELHa Gilly</b><br/> <b>Patricia MATOT</b> (<a href="mailto:patricia.matot@helha.be">patricia.matot@helha.be</a>)<br/>           Garance MALENGREZ (<a href="mailto:garance.malengrez@helha.be">garance.malengrez@helha.be</a>)<br/>           Anne-Sophie CLINQUART (<a href="mailto:anne-sophie.clinquart@helha.be">anne-sophie.clinquart@helha.be</a>)<br/>           Gulnur DOGRAMACI (<a href="mailto:gulnur.dogramaci@helha.be">gulnur.dogramaci@helha.be</a>)<br/>           Christel LECOMTE (<a href="mailto:christel.lecomte@helha.be">christel.lecomte@helha.be</a>)</p> <p><b>HELHa Jolimont</b><br/> <b>Angélique LEFEBVRE</b> (<a href="mailto:angelique.lefebvre@helha.be">angelique.lefebvre@helha.be</a>)<br/>           Garance MALENGREZ (<a href="mailto:garance.malengrez@helha.be">garance.malengrez@helha.be</a>)<br/>           Jean-Pol NESI (<a href="mailto:jean-pol.nesi@helha.be">jean-pol.nesi@helha.be</a>)<br/>           Julie SIAKOUDIS (<a href="mailto:julie.siakoudis@helha.be">julie.siakoudis@helha.be</a>)<br/>           Erbiha MESSAOUDENE (<a href="mailto:erbiha.messaoudene@helha.be">erbiha.messaoudene@helha.be</a>)<br/>           Carine SILVERT (<a href="mailto:carine.silvert@helha.be">carine.silvert@helha.be</a>)</p> <p><b>HELHa Mouscron</b><br/> <b>HELHa Tournai - Salines</b><br/> <b>Marie DUPONCHEEL</b> (<a href="mailto:marie.duponcheel@helha.be">marie.duponcheel@helha.be</a>)<br/>           Sébastien SOUDANT (<a href="mailto:sebastien.soudant@helha.be">sebastien.soudant@helha.be</a>)<br/>           Samuel DEWAELE (<a href="mailto:samuel.dewaele@helha.be">samuel.dewaele@helha.be</a>)<br/>           Isabelle MOL (<a href="mailto:isabelle.mol@helha.be">isabelle.mol@helha.be</a>)<br/>           Manon MESPLOMB (<a href="mailto:manon.mesplomb@helha.be">manon.mesplomb@helha.be</a>)<br/>           Priscilla VALENTE (<a href="mailto:priscilla.valente@helha.be">priscilla.valente@helha.be</a>)<br/>           Vincent RAEPSAET (<a href="mailto:vincent.raepsaet@helha.be">vincent.raepsaet@helha.be</a>)<br/>           Valérie DERAEDT (<a href="mailto:valerie.deraedt@helha.be">valerie.deraedt@helha.be</a>)<br/>           Ophélie VERSPEEK (<a href="mailto:ophelie.verspeek@helha.be">ophelie.verspeek@helha.be</a>)<br/>           Natacha LEPAGE (<a href="mailto:natacha.lepage@helha.be">natacha.lepage@helha.be</a>)<br/>           Clémentine MOREST (<a href="mailto:clementine.morest@helha.be">clementine.morest@helha.be</a>)<br/>           Nadia LANGSBERG (<a href="mailto:nadia.langsberg@helha.be">nadia.langsberg@helha.be</a>)<br/>           Marine GAEREMYNCK (<a href="mailto:marine.gaeremynck@helha.be">marine.gaeremynck@helha.be</a>)<br/>           Natacha DEFIVES (<a href="mailto:natacha.defives@helha.be">natacha.defives@helha.be</a>)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 60  |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français  |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

L'UE reprend diverses activités d'apprentissage nécessaires au développement d'un savoir-faire relationnel indispensables dans la prise en soin de la personne et son entourage.

### **Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)**

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence C 5 **Assurer la communication professionnelle**

C 5.1 Entretien avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte

### **Acquis d'apprentissage visés**

- Evaluer les interactions entre soignant et soigné au cours de relations de civilité, de soin et/ou d'empathie dans différents contextes.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

|           |   |            |
|-----------|---|------------|
| PAIR1B05A | Psychologie   | 24 h / 2 C |
| PAIR1B05B | Santé mentale   | 12 h / 1 C |
| PAIR1B05C | Relation de soins et spécificités liées aux troubles cognitifs    | 18 h / 1 C |
| PAIR1B05D | AIP Développement des compétences émotionnelles et relationnelles | 24 h / 2 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

|           |   |    |
|-----------|---|----|
| PAIR1B05A | Psychologie   | 20 |
| PAIR1B05B | Santé mentale   | 10 |
| PAIR1B05C | Relation de soins et spécificités liées aux troubles cognitifs    | 10 |
| PAIR1B05D | AIP Développement des compétences émotionnelles et relationnelles | 20 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

Les modalités d'évaluation spécifiques sont reprises dans la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage correspondante de l'implantation.

## **5. Cohérence pédagogique**

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement de la compétence 5 définie dans la fiche de l'unité d'enseignement. La psychologie, la relation de soin et les spécificités liées aux troubles cognitifs, ainsi que la gestion des émotions sont des ressources indispensables à la relation de soins qui implique d'une part le futur professionnel de soin et la personne soignée, en ce compris les personnes présentant des troubles cognitifs. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement des acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Psychologie  |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code  | 15_PAIR1B05A  | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code   | CABI1051  |                 |             |
| Bloc   | 1B  | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS   | 2 C   | Volume horaire  | 24 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Garance MALENGREZ</b> ( <a href="mailto:garance.malengrez@helha.be">garance.malengrez@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 20  |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français  |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

La finalité du cours de psychologie du bloc 1 est de comprendre comment fonctionne la communication interpersonnelle afin de pouvoir décoder ce qui s'y vit dans l'ici et le maintenant, et pouvoir ainsi être plus adéquat dans la relation. Pour ce faire, les notions de base de la psychologie générale seront abordées. Le cours abordera du contenu théorique pour arriver à la compréhension du fonctionnement de l'individu en relation.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

**Compétence 5.** Assurer la communication professionnelle

**Compétence de fin de formation :** 4.C5.1. Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte

### Acquis d'apprentissage de l'UE 105

Evaluer les interactions entre soignant et soigné au cours des relations de civilité, de soin et/ou d'empathie, dans différents contextes.

### Par le cours de psychologie plus particulièrement :

- Analyser une situation relationnelle en s'appuyant sur les contenus théoriques développés en classe.

### Objectifs :

Expliquer les modèles théoriques vus au cours en lien avec la psychologie et la problématique de la communication;  
Expliquer les fondements et le développement de l'individu en fonction du (des) modèle(s) développé(s) dans le cours;

#### Au départ d'une situation clinique :

Être capable d'utiliser la terminologie adéquate;

Être capable de différencier les grandes approches théoriques en psychologie;

Être capable de repérer le mode de relation de chacun des acteurs en fonction des stades de développement;

Être capable de repérer les phénomènes de la psychologie sociale.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

- Chapitre 1 : introduction à la psychologie
- Chapitre 2 : les approches théoriques en psychologie
- Chapitre 3 : la psychologie du développement
- Chapitre 4 : la psychologie sociale

Divers : des mises en situations cliniques seront proposées dans le cours afin de mettre en application les concepts théoriques.

### Démarches d'apprentissage

Exposé magistral soutenu par un PowerPoint à disposition des étudiants.

Utilisation de vidéos illustratives.

L'interactivité est encouragée par le biais d'interventions des étudiants (questions-réponses)

### Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de contacter l'enseignant par e-mail.

Des exercices de mises en application sont effectuées tout au long du cours.

1 à 2 heures de cours en fin d'année sont dédiées aux questions-réponses des étudiants.

### Sources et références

Elkaïm, M. (2007). *Comprendre et traiter la souffrance psychique*. Paris : Seuil.

Huffman, K., Dowdell, K., & Sanderson, C. (2020). *Introduction à la psychologie*. Paris : De Boeck Supérieur.

Pelé-Bonnard, C. (2020). *100 fiches pour réussir sa licence de psychologie*. Paris : Studyrama.

Tourrette, C., Guidetti, M. (2008). *Introduction à la psychologie du développement*. Paris : Armand Collin.

Watzlawick, P. (2014). *Une logique de la communication*. Paris : Points

Yzerbyt, V. & Klein, O. (2019). *La psychologie sociale*. Paris : De Boeck Supérieur.

Les références de toutes les vidéos illustratives sont intégrées dans le cours.

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

disponibles sur connectED.

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage lors des concertations d'UE et amenée en jury de délibération.

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 1 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

Il peut également se référer à la fiche annexe "UE105 -Annexe fiche UE-Gilly-23-24" disponible sur ConnectED

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Les modalités d'évaluation de cette activité d'apprentissage :

- examen écrit au Q2
- examen écrit au Q3

### Pondérations

|  | Q1        |   | Q2        |   | Q3        |   |
|--|-----------|---|-----------|---|-----------|---|
|  | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
|  |           |   |           |   |           |   |

|                        |  |  |     |     |     |     |
|------------------------|--|--|-----|-----|-----|-----|
| production journalière |  |  |     |     |     |     |
| Période d'évaluation   |  |  | Exe | 100 | Exe | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

#### **Les modalités d'évaluation de cette activité d'apprentissage :**

- examen écrit au Q2
- examen écrit au Q3

Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les différentes activités d'apprentissage. Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

#### **Exceptions :**

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 1 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Santé mentale  |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code  | 15_PAIR1B05B  | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code   | CABI1052  |                 |             |
| Bloc   | 1B  | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS   | 1 C   | Volume horaire  | 12 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Patricia MATOT ( <a href="mailto:patricia.matot@helha.be">patricia.matot@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 10  |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français  |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Le but général de ce cours est d'initier les étudiants de 1ère année BIRSG à la relation d'aide rencontrée par les soignants dans les services de psychopathologie et d'ainsi préparer à faire de leur stage en psychiatrie de 2ème année, un moment particulièrement fécond dans leur formation

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

#### A la fin du cours, l'étudiant doit être capable de :

- Expliquer la complexité de la santé et de la maladie mentales ;
- Expliquer les différentes étapes de l'histoire de la psychiatrie et ses traitements
- Comprendre la démarche en soins infirmiers psychiatriques en citant et expliquant les différents besoins humains développés par A. MASLOW ;
- Expliquer l'estime de soi et ses conséquences sur l'être humain
- Expliquer les mécanismes du stress et pouvoir guider le client dans la gestion de celui-ci.
- Pourquoi la psychiatrie fait-elle partie du programme obligatoire de la formation ?
- Les influences réciproques entre le psychisme et le somatique sont nombreuses. Certains problèmes purement organiques se manifestent par des symptômes évoquant la maladie mentale (délires dus à des intoxications, à l'hypothyroïdie, etc.) et d'autre part, certaines affections relevant de la psychiatrie ont des répercussions sur le plan organique.
- L'incidence de la maladie mentale est considérable dans l'ensemble des prestations de santé.
- Chaque être humain est susceptible de connaître un jour des problèmes liés à la maladie mentale et d'avoir besoin d'aide pour le rétablissement de son équilibre psychique. Ce besoin d'aide peut se manifester aussi bien dans la vie quotidienne que dans des services généraux de santé et n'est donc pas limité aux établissements spécifiquement psychiatriques.

#### Les compétences clés pour le travail en santé mentale :

- Etre capable de :
- Détecter les troubles psychiques et en évaluer la gravité ;
- Créer, construire et gérer une relation d'aide ;
- Soigner le psychisme.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

1. La découverte de la complexité de la santé et de la maladie mentale : notamment, les diverses définitions de la

santé et de la maladie mentale selon divers points de vue.

2. La découverte de l'histoire de la Psychiatrie et des soins infirmiers en psychiatrie
3. La compréhension de la démarche en soins infirmiers psychiatriques : notamment, la théorie des besoins humains de MASLOW.
4. L'estime de soi.
4. Le stress et sa gestion.
5. Initiation à la méditation de pleine conscience dans le but de préparer la gestion du stress lié aux examens

### Démarches d'apprentissage

Exposé magistral soutenu par un powerpoint

Exercices suivis du correctif

Activité libre de méditation

### Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de contacter l'enseignant par e-mail

### Sources et références

cf. ressources et supports disponibles sur ConnectED.

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les modalités d'évaluation de cette activité d'apprentissage :

- examen écrit au Q2
- examen écrit au Q3

Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les différentes activités d'apprentissage. Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 1 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Néant

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exe       | 100 | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

Les modalités d'évaluation de cette activité d'apprentissage :

- examen écrit au Q2
- examen écrit au Q3

Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les différentes activités d'apprentissage. Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 1 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Relation de soins et spécificités liées aux troubles cognitifs |  |                 |             |
|--|--|-----------------|-------------|
| Ancien Code  | 15_PAIR1B05C   | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code   | CABI1053   |                 |             |
| Bloc   | 1B   | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS   | 1 C  | Volume horaire  | 18 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants     | <b>Patricia MATOT</b> ( <a href="mailto:patricia.matot@helha.be">patricia.matot@helha.be</a> )<br>Anne-Sophie CLINQUART ( <a href="mailto:anne-sophie.clinquart@helha.be">anne-sophie.clinquart@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                     | 10   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                          | Français   |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Le but général de ce cours est d'initier les étudiants BIRSG Bloc 1 à la relation d'aide rencontrée par les soignants dans la prise en charge des patients, que ces derniers soient hospitalisés ou soient à domicile. Et ceci afin de les préparer à faire de leurs stages (blocs 1, 2, 3 et 4) un moment particulièrement fécond dans leur formation.

De nombreuses notions, parfois seulement effleurées dans ce cours de relation de soins et spécificité des troubles cognitifs seront approfondies dans les divers cours du cursus scolaire.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Le cours de relation de soins et spécificités liées aux troubles cognitifs et les AIP de gestion des émotions sont indiscutables liés.

#### A la fin des séances de ces activités, l'étudiant doit être capable de :

- Définir les différents concepts théoriques expliqués (cours de de relation de soins et spécificités liées aux troubles cognitifs) :

- la relation
- la communication
- l'entretien infirmier
- l'humanité
- la validation thérapie

- Réaliser les exercices en rapport avec la théorie dispensée (AIP de gestion des émotions).

L'étudiant sera capable de comprendre :

- les enjeux de la communication soignant-soigné

C'est-à-dire :

- les attitudes intérieures préalables à l'écoute (attention, ouverture, inattendu, intérêt, connaissance de soi-même) ;
- L'observation comme la base d'une écoute objective et active (apprendre à regarder, l'intuition dans l'observation, le déroulement de l'observation -cadre, patient, soignant et climat) ;
- les attitudes interpersonnelles de base au cours d'un entretien (évaluation, interprétation, support, enquête, décision, compréhension, séduction, reflet-reformulation, focalisation et confrontation) et les quelques indications concernant l'usage adéquat de ces attitudes ;
- l'empathie et la reformulation (implications, indications et contre-indications, conséquences immédiates, diverses manières de reformuler, aspects "techniques").

L'étudiant sera capable de comprendre :

- le déroulement et les implications d'un entretien entre l'infirmier et le patient

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Introduction générale

Chapitre 1 : La relation

1. La relation soignant-soigné
2. Les représentations sociales dans la relation
3. L'influence des émotions dans la relation

Chapitre 2: La communication

1. L'émetteur et le récepteur
2. Les attitudes intérieures préalables à l'écoute
3. L'observation, la base d'une écoute objective et active
4. Les attitudes interpersonnelles de base au cours d'un entretien (d'après les attitudes de Elias Porter)
5. Quelques indications concernant l'usage adéquat de ces attitudes
6. L'empathie et la reformulation (la conception de Carl Rogers)

Chapitre 3: L'entretien

1. Deux questions préalables et à garder à l'esprit au cours de l'entretien
2. Ecouter l'autre
3. Le questionnement
4. Spécifier et faire spécifier
5. Le respect de l'autre, l'authenticité et l'implication personnelle du soignant

Chapitre 4 :L'humanité

1. Qu'est-ce qu'un soignant ?
2. La maltraitance
3. La bientraitance
4. L'humanité

#### Démarches d'apprentissage

Cours magistral exposant la théorie

Projections de films et vidéos illustrant la théorie vue au cours

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de contacter l'enseignant par e-mail

#### Sources et références

voir bibliographie syllabus

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

sur ConnectED

### 4. Modalités d'évaluation

#### Principe

Examen écrit au Q2 et au Q3.

#### Pondérations

|  | Q1        |   | Q2        |   | Q3        |   |
|--|-----------|---|-----------|---|-----------|---|
|  | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
|  |           |   |           |   |           |   |

|                        |  |  |     |     |     |     |
|------------------------|--|--|-----|-----|-----|-----|
| production journalière |  |  |     |     |     |     |
| Période d'évaluation   |  |  | Exe | 100 | Exe | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

Les modalités d'évaluation de cette activité d'apprentissage :

- examen écrit au Q2
- examen écrit au Q3

Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les différentes activités d'apprentissage. Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 1 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| AIP Développement des compétences émotionnelles et relationnelles |  |                 |             |
|---|--|-----------------|-------------|
| Ancien Code   | 15_PAIR1B05D   | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code  | CABI1054   |                 |             |
| Bloc  | 1B   | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS  | 2 C  | Volume horaire  | 24 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants        | <b>Patricia MATOT</b> ( <a href="mailto:patricia.matot@helha.be">patricia.matot@helha.be</a> )<br>Anne-Sophie CLINQUART ( <a href="mailto:anne-sophie.clinquart@helha.be">anne-sophie.clinquart@helha.be</a> )<br>Gulnur DOGRAMACI ( <a href="mailto:gulnur.dogramaci@helha.be">gulnur.dogramaci@helha.be</a> )<br>Christel LECOMTE ( <a href="mailto:christel.lecomte@helha.be">christel.lecomte@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération  | 20   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                             | Français   |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Le but général de ce cours est d'initier les étudiants BIRSG Bloc 1 à la mise en pratique du cours de relation d'aide rencontrée par les soignants dans la prise en charge des patients, que ces derniers soient hospitalisés ou soient à domicile. Et ceci afin de les préparer à faire de leurs stages (blocs 1, 2, 3 et 4) un moment particulièrement fécond dans leur formation.

De nombreuses notions, parfois seulement effleurées dans ce cours de relation de soins et spécificité des troubles cognitifs seront approfondies dans les divers cours du cursus scolaire.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Réaliser les exercices en rapport avec la théorie dispensée lors du cours de relation de soins et spécificités liées aux troubles cognitifs.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Chapitre 1 : La relation : exercices

Chapitre 2 : La communication: exercices

Chapitre 3 : L'entretien infirmier: exercices

Chapitre 4: L'humanité : visionnage de vidéos et discussion

### Démarches d'apprentissage

Exercices et projection de vidéos + discussion

### Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de contacter l'enseignant par e-mail

### Sources et références

voir bibliographie syllabus

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

sur ConnectED

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen oral au Q2 et au Q3.

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exo       | 100 | Exo       | 100 |

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

**Les modalités d'évaluation de cette activité d'apprentissage :**

- examen oral au Q2 en hors session (cf. date sur Hyperplanning)
- examen oral au Q3

Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les différentes activités d'apprentissage. Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 1 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).